

Réf: Dossier N° 054943

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE  
ET SERVICES » en abrégé « ICIS »

Siège social Abidjan, Marcory, GFCI, Lot 731, Ilot 115

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION  
IMMOBILIERE ET SERVICES » en abrégé « ICIS »

Objet : CONSTRUCTION  
RENOVATION DE BATIMENT  
LOTISSEMENTS  
MATERIEL ET FOURNITURES DE BUREAU  
COMMERCE DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, GFCI, Lot 731, Ilot 115

Dirigeant(s) : M KAMARA SARAN VERE BANGALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05203 du 22/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35485/GTCA/RC/2021 du 22/11/2021

